

ECHO-flash

Journal d'Information des Militants CGT de l'Allier

n°277 – avr./mai.2018

CONSEIL DE LA SECU:

Déclaration
CGT

Pages 3 et 4

Vers un printemps social

REPORTAGE PHOTO DU 19 AVRIL:

La CGT dans tous
ses états

Pages centrales

Mai 68

la
cgt
de l'Allier

Mai 2018

Si on remettait ça ?

4 mai 2018 :
Débat public
17h30 Salle Germinal
À Désertines

FONCTION PUBLIQUE:

Actions/élections
Pages 8 à 10



ENSEMBLE, DETERMINÉS POUR GAGNER !

Rappelons-nous le 15 mars dernier, les mobilisations massives des retraités sur l'ensemble du territoire et la seconde journée d'actions des personnels des EHPAD (publics et privés) dans de nombreux départements.

Souvenons-nous également du 22 mars et de cette formidable journée d'action nationale de tous les services publics ; sans oublier les cheminots qui donnent un nouveau coup de semonce en défilant massivement à Paris et en région avant d'entrer dans un processus de grève de 2 jours consécutifs tous les 5 jours, pendant toute la durée du débat parlementaire portant sur la réforme du ferroviaire.

Que dire aussi de ce 19 avril, journée d'action nationale interprofessionnelle multiforme et haute en couleur.

Face à la déferlante de réformes antisociales, l'heure n'est pas à la « grève par procuration » mais à la convergence et la synchronisation des mouvements sociaux aussi divers dans leurs causes et leurs modalités que ceux des cheminots, des fonctionnaires de l'Etat, des collectivités, des hôpitaux, des salariés des EHPAD et des services d'aide à domicile... ceux de l'Energie, de la Poste, des retraités, des personnels d'Air France, des salariés de la filière des déchets ou encore des étudiants et des enseignants des universités.

Au-delà de leurs spécificités, ces mouvements amorcent l'échange et le rassemblement autour de causes communes : l'opposition à l'attaque violente et sans commune mesure auxquels sont confrontés les services publics ; l'opposition à l'austérité budgétaire impactant les effectifs, les conditions de travail, la qualité et le sens des missions ; l'opposition à l'ouverture à la concurrence du rail, de l'énergie, des télécommunications et de la Poste, des grands réseaux structurants et des missions ne relevant pas strictement des prérogatives régaliennes... Le gouvernement saucissonne les dossiers, accélère les réformes jusqu'au déni de démocratie, distille sa communication pour monter les uns contre les prétendus « privilèges » ou « totems » des autres. Dans quel but ? Faire reculer l'intérêt des publics et des territoires pour livrer nos besoins aux seules lois du marché.

Alors faisons exploser les compteurs ! Mobilisons-nous massivement comme pour ce 1er mai unitaire avec près d'un millier de Bourbonnais dans notre département. Préparons la prochaine journée de mobilisation de la Fonction Publique du 22 mai 2018 et avec nos camarades cheminots/électriciens/gaziers engagés dans leurs processus d'actions jusqu'au 28 juin 2018. Et plus si affinité....

Gisèle Bascoulergue, membre du bureau de l'UD

Editeur : Union Départementale des Syndicats CGT de l'Allier
8 bis quai Louis Blanc - 03100 MONTLUÇON
Laurent Indrusiak - Directeur de Publication
Jean Pascal Pradel - Responsable de rédaction
Site internet : www.cgt03.fr - Prix : 1 € 30 - C.P.P.A.P. 0414 S 06639
Impression : BUBBLE'COM - 03100 Montluçon

Sommaire

- UNE :** Photo propriété UD
- P2 :** Editorial
- P3 et 4 :** Conseil CPAM
- P5 :** Le nouveau comité régional CGT
- P6 et 7 :** Les luttes
- P8 et 9 :** Fonction publique
- Actions
- Elections
- P10 :** Interview
- P11 :** Renforcement
- P12 :** - Journée CGT/Carsat
- Pub

Entre démocratie et démocras'ouille, il y a un ouille !

Le 16 avril dernier, aboutissement du processus de renouvellement des mandats de la caisse, le conseil de la sécurité sociale de l'Allier se réunissait pour installer sa gouvernance politique. Nous avons pu vivre un grand moment de ce que certains appellent la démocratie... Non pas celle habituelle au fonctionnement d'une organisation qui respecte le verdict des urnes, mais plutôt celle qui s'accommode de la mise sur la touche de la principale organisation syndicale du pays. Une « démocras'ouille » qui fait sienne la citation d'Albert Camus : « la démocratie, ce n'est pas la loi de la majorité mais la protection de la minorité ».

Un numéro de claquettes

La pluie n'arrivant jamais seule, nous avons déjà été témoin il y a quelques semaines, des tractations sous-marines savamment orchestrées entre les organisations syndicales réformistes et patronales pour la distribution des postes clés de présidence et vice-présidences au sein du conseil de la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie). En effet, FO, lors d'un contact téléphonique auprès de l'UD CGT, cherchait à obtenir le soutien de notre organisation pour un poste de vice-présidence. Cette demande fut vite jetée à la corbeille car quelques jours plus tard, nous apprenions qu'un arrangement avait été obtenu entre FO et la CFDT. Quel paradoxe lorsque l'on sait qu'ils ne peuvent pas « s'encadrer », en témoigne les intersyndicales : fréquemment, il suffit que l'une soit là pour que l'autre décline l'invitation.

À l'inverse, pour éjecter la première organisation syndicale du département de l'Allier au sein des postes à responsabilité, à savoir la CGT qui pèse 38,16 % des suffrages, le consensus FO (21,25 %), CFDT (19,83%), CFTC (7,32%), CFE-CGC (5,85%) et Medef fonctionne à merveille. Ainsi

notre représentativité départementale aurait pu nous faire espérer des sièges de présidence ou vice-présidences, des postes clés au sein des commissions pour lesquelles nous nous sommes portés candidats et au final la coalition réformiste et patronale nous a accordé un strapontin de second suppléant en PSAI (Prestations Supplémentaires et Aides financières Individuelles).

Une déclaration en guise de suppositoire

Sentant le vent venir (ne voyez là aucun mauvais jeu de mots), la CGT de l'Allier avait anticipé les élections et s'est fendue d'une déclaration qui a visiblement excité les muqueuses du nouveau président de la Caisse. Vous en trouverez ci-joint le texte intégral. Déclaration à consommer sans modération et à utiliser dans les syndicats à destination des salariés qui sont, rappelons-le, des assurés sociaux.

Déclaration

« Mesdames, Messieurs les conseillers,

Je souhaite intervenir dans le cadre de l'ordre du jour du présent conseil pour vous faire part de l'étonnement de mon organisation syndicale, la CGT, sur le mode opératoire dans la préparation des élections liées à l'installation du conseil de la caisse.

Ainsi, nous apprenions il y a quelques jours en amont, que des tractations sous-marines pour se partager les postes ont eu lieu avec pour principal effet d'écarter la première organisation syndicale de salariés du pays des responsabilités au sein du conseil.

Ainsi, la CGT, comme précisé l'ersyndicat de salariés tous secteurs confondus, public et privé tant sur le plan national que sur le plan régional et encore plus fortement sur le territoire départemental, se trouve reléguée au





rang des « personæ non gratæ ».

Les arrangements en « basse besogne » ayant déjà calibré le résultat des élections des présidence et vice-présidence de la CPAM, souhaitez-vous que l'on vous communique les résultats de suite, nous économiserons ainsi un temps précieux à s'exercer à une démocratie qui ne serait, vous l'avez compris, que de façade.

En tout cas, la CGT ne souhaite pas être acoquinée à cette mascarade. Nous ne souhaitons pas trahir la confiance que nous accordent les salariés et pour le cas présent celle des assurés sociaux.

Ainsi, nous avons décidé de ne pas prendre part au vote.

J'anticipe également le vote des commissions dont trois d'entre elles doivent avoir lieu ce jour, pour vous préciser que la CGT a toujours fait preuve de sérieux et de disponibilité par le passé dans son investissement au sein des collectifs de travail de la caisse. Autant que d'autres et pour certains, plus que d'autres encore, elle a démontré son engagement à défendre l'intérêt des assurés, son attachement à un haut niveau de protection sociale obligatoire et son inté-

rêt à défendre les intérêts matériels et moraux des personnels de l'institution que nous nous permettons de saluer ici pour leur dévouement et leur abnégation.

Aussi, nous postulerons à des postes de responsabilité, à savoir de titulaires, au sein des dites commissions parce que nous entendons bien tenir notre rang et notre place au sein de l'institution parce que ces mandats nous semblent importants et nécessaires et ne peuvent souffrir de la mise à l'écart de la première organisation syndicale du pays.

Si d'aventure, le jeu de chaises musicales auquel vous vous êtes livrés au sein des élections des présidences devait se reproduire dans les commissions, la CGT ne manquera pas de s'exprimer en toute transparence sur la place publique.

Nous mobiliserons nos militants dans les entreprises, les services publics, dans les quartiers, sur les marchés pour expliquer aux assurés sociaux du bourbonnais comment ceux que l'on range habituellement dans la case pompeuse de « partenaires sociaux » s'exonèrent du respect de l'éthique démocratique.

Sur un plan général et parce que nous ne nous satisfaisons pas que le conseil de la CPAM Allier soit assimilé à une simple chambre d'enregistrement, nous souhaitons préciser que la CGT ne se satisfait pas du sort fait à notre sécurité sociale.

Oui, nous considérons qu'il est nécessaire de stopper les plans d'économie qui s'enchaînent pour soi-disant réduire un déficit présenté comme abyssal.

Depuis les années 80, les gouvernements successifs n'ont eu de cesse de multiplier les exonérations de cotisations sociales qui grèvent considéra-

blement les budgets.

Sans ces exonérations de l'ordre de 30 milliards par an, les comptes seraient dans le vert.

Au lieu de cela, on accélère le processus avec un nouveau transfert des cotisations sur la CSG avec pour paradoxe de financer mieux les retraites et le chômage alors que ce sont les retraités qui en sont les principales victimes.

Il y a vraiment urgence de changer la donne, la sécu ne peut souffrir que d'une maîtrise comptable de ses dépenses. Elle mérite mieux et cela passe par l'élargissement de l'assiette de son financement en créant, par exemple, une contribution sociale sur les intérêts et les dividendes versés aux actionnaires.

Autre proposition, dans un pays où les salariés au féminin sont pénalisés à hauteur de 30 % en moins de rémunération, l'égalité salariale femme/homme apporterait plus de 5 milliards d'euros de recette à l'assurance vieillesse.

Et pour financer également la branche maladie, sans doute conviendrait-il de faire cotiser plus les entreprises qui font le choix de la précarité et des bas salaires. Celle-ci sont également légion dans notre département du bourbonnais.

Vous le voyez, la CGT a de nombreuses propositions car elle se considère comme une organisation responsable, encore faut-il que cette responsabilité ne soit pas brimée par des négociations de couloir qui elles, pourraient être jugées par les assurés sociaux comme étant des actes irresponsables. »

Jean-Pascal Pradel

1ère Conférence Régionale CGT AURA le 26 juin 2018

Le 26 juin prochain, les comités régionaux Auvergne et Rhône Alpes (AURA), appelés à fusionner, ne feront plus qu'un. Que de chemin parcouru depuis nos premières rencontres entre les camarades d'Auvergne et ceux de Rhône-Alpes.

Petit retour sur les événements

Depuis le 1er janvier 2016, les deux régions ne font plus qu'une et, au-delà de cette fusion, ce sont l'ensemble des structures institutionnelles, administratives, entreprises, associations, syndicats qui se transforment pour répondre au nouveau périmètre administratif.

La question pour la CGT n'est pas de transposer son mode de fonctionnement pour coller aux évolutions législatives, institutionnelles et patronales, puisqu'elles sont diamétralement opposées à la satisfaction des besoins des travailleurs et des populations et au développement de nos territoires ; au contraire la volonté qui anime notre organisation est bien d'essayer de répondre à différents enjeux :

- Favoriser l'appropriation de ces évolutions par le plus grand nombre pour peser plus efficacement sur les décisions politiques, les choix patronaux par l'action collective, la lutte ;
- Élaborer des revendications avec les travailleurs, en proximité et en coopération avec toutes les structures de la CGT.

Le nouveau périmètre régional nous demande ainsi de franchir un cap décisif dans la construction du rapport de force, de la syndicalisation, mais aussi de faire évoluer et d'adapter en permanence nos formes d'organisation, de fonctionnement et d'actions pour devenir LA CGT Auvergne Rhône-Alpes



Délégation Allier : conférence de Mably

de toutes et de tous.

Une adaptation nécessaire

C'est pourquoi nos deux comités régionaux ont décidé de réunir les conditions et les moyens de mieux travailler.

Nous pourrions dire de prime abord qu'il y avait bien des différences entre les deux Comités régionaux :

- Différences de moyens,
- Pas toujours la même approche sur les dossiers...

Mais après 3 années de rencontres et de débats, quelques fois contradictoires, nous avons réussi à dépasser ces différences pour à terme être plus fort tous ensemble.

Les deux Comités Régionaux Auvergne et Rhône-Alpes ont décidé de convoquer la 1ère Conférence Régio-

nale CGT Auvergne / Rhône-Alpes le 26 juin 2018 à la Salle des fêtes de la Maison du Peuple à Clermont Ferrand. Cette Conférence constitue l'aboutissement d'un processus de réflexion et de décisions de trois années, sur l'évolution des Comités Régionaux, avec la création d'un seul Comité Régional AURA au 1er juillet 2018 avec deux sites, l'un à Lyon, le second à Clermont-Ferrand.

La participation a été fixée à 150 / 170 participants par territoire et par profession.

L'UD de l'Allier a la possibilité d'inscrire 10 camarades, très vite nous allons engager la réflexion sur la liste des camarades qui seront sollicités pour y participer.

Laurent Indrusiak

L'été s'ra chaud, sur les pavés, sous les banderoles...

Le 19 avril dernier, de l'aube jusqu'en fin d'après-midi, la CGT de l'Allier, ses syndicats avec d'autres organisations appelantes à la journée nationale d'actions, ont occupé le terrain revendicatif. Rassemblement à Montmarault le matin, manifs en villes l'après-midi avec solidarité envers les cheminots. Retour photos sur une mobilisation convergente aux accents de printemps !



Dans les tuyaux:

- 22 mai 2018, action unitaire services publics : matin, rassemblements par bassin d'emploi et l'après-midi, manifestation départementale à Moulins.
- 5 juin 2018 à 13h00 : rassemblement de soutien au Secrétaire Général de l'UD devant le Tribunal de Montluçon.

Remerciements :
 À tous les militants, reporters d'un jour, qui par leurs clichés ont contribué à la réalisation de ces deux pages.
 Mention spéciale à « Regard-Actu » pour le prêt apprécié de deux photos.



1er mai 2018 : participation encourageante pour cette journée au parfum unitaire dans l'Allier.

Manifestations :

- ♦ Moulins, 350
- ♦ Montluçon, 300
- ♦ Vichy, 200



Ça bouge dans la

La colère des fonctionnaires

L'inquiétude des fonctionnaires est importante et ce ne sont pas les annonces du gouvernement actuel qui sont de nature à les rassurer. Contrairement à ce qu'avait promis le candidat E. MACRON lors de la campagne présidentielle, leurs conditions de travail continuent de se dégrader et leur pouvoir d'achat continue de baisser. Après le report du dispositif PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations) de l'année 2018, le gel de la valeur du point d'indice, le rétablissement du jour de carence pour maladie, l'augmentation de la CSG sans compensation suffisante... la coupe est pleine.

La fonction publique malmenée



Comme si cela ne suffisait pas, le gouvernement reste sourd à leurs légitimes revendications et travaille actuellement à une réforme de la fonction publique portant sur une rémunération au mérite, une précarisation des emplois, la mise en place de mesures de départs volontaires permettant la suppression de 120 000 fonctionnaires et la restructuration des instances représentatives du personnel.

Le président de la République, le Premier ministre et le gouvernement portent un projet de casse de la Fonction publique et des valeurs progressistes qu'elle représente. L'heure n'est donc plus à d'éventuelles hésitations mais bien à l'action.

Le 22 mai prochain, la journée de grève et de manifestation dans la Fonction publique sera à nouveau l'occasion d'exprimer la colère des personnels.

Parce que la fonction publique est notre bien commun, mobilisons-nous massivement !!!

22 mars : une belle manifestation

Les agents des 3 versants de la fonction publique ont été très nombreux à rejoindre la manifestation départementale qui s'est déroulée à Moulins à l'appel unitaire des organisations syndicales.

Nous étions plus de 2 000 à battre le pavé contre les mesures gouvernementales qui n'ont pour seul but que de détruire nos services publics.

Le gouvernement compte appliquer une réduction drastique des dépenses publiques d'ici à 2022, pour permettre de faire 60 milliards d'économies durant le quinquennat. Le parcours de la manifestation, agrémenté par des prises de paroles de militants devant chaque service public a permis de mieux comprendre tous les pans du démantèlement organisé afin de faire la part belle aux grands groupes privés.

Lors de cette mobilisation, les manifestants ont démontré au gouvernement, par leur forte présence, leur détermination à ne pas les laisser mettre en place des réformes visant à saccager notre fonction publique.

Cette belle manifestation dynamique en appelle d'autres puisque le gouvernement continue de mépriser les agents de la fonction publique et fait le choix de la confrontation sociale.

fonction publique

Des élections en ligne de mire

Les élections professionnelles dans les trois versants de la Fonction Publique auront lieu le 6 Décembre 2018. Le scrutin permettra de mesurer la représentativité de la CGT au niveau local, départemental et national. Localement, le vote permettra de désigner les représentants CGT dans les instances et de calculer le crédit temps global syndical de la CGT dans chaque établissement.

Qui vote ?

Ces élections vont concerner au niveau régional :

- 24 000 agents de la Fonction publique Hospitalière ;
- 39 739 agents de la Fonction Publique d'État ;
- 27 800 agents de la Fonction Publique Territoriale.

9 Fédérations sont concernées:

SP - Santé - Fapt - Ufse - Fercs - Police - Finances - Travailleurs de l'état - Equipement.

Lors des élections professionnelles 2014, la CGT avait recueilli 23,1% des suffrages dans la Fonction Publique (3 versants confondus) restant la première organisation dans le secteur public (devant la CFDT à 19,3%). Grâce à ce score, la CGT a pu maintenir son rang de première organisation syndicale nationale tous secteurs confondus (public et privé) mais cette majorité est fragile.

Actuellement, nous sommes la 1ère organisation dans la Fonction Publique mais l'écart avec la CFDT n'est que de 20 000 voix.

Or la CFDT se présente devant 500 000 salariés de plus que lors du précédent scrutin, notamment par le biais des listes cadres. Elle se situe 1ère organisation dans le privé avec 40 000 voix d'avance.

Quelques nouveautés :

L'équilibre entre les hommes et les femmes en fonction de ce qu'ils représentent dans chaque caté-

gorie concernée devra être impérativement respecté sur chaque liste de candidat(e)s sous peine d'invalidité. Un récent décret en fixe les modalités d'application avec la mise en place du vote électronique pour la Fonction Publique Hospitalière et la création d'une C.C.P (Commission Consultative Paritaire pour les contractuels), ce qui laisse présager la fin des titularisations.

Au vu de l'importance de ces élections, notre Union Départementale a décidé de mettre en place un collectif élections fonctions publiques.

Ce collectif travaille actuellement sur les outils dont nous allons avoir besoin pour mener notre campagne sur l'ensemble de notre territoire.

Nous avons déjà établi :

- Un plan de communication ;
- Un listing répertoriant les différents lieux où se situent tous les établissements publics de notre département ;
- La cible de nos distributions dans les établissements où nous ne sommes pas ou peu implantés ;
- La nécessité de rechercher des candidatures chez les cadres relevant des catégories A ;
- Mise en place d'une journée de formation prévue dans la 1ère quinzaine de Juin.

Chaque syndicat aura donc une grande responsabilité pen-

dant la campagne électorale et sera sollicité par les Unions Locales pour intégrer les équipes de campagne, puisque nous aurons besoin de toutes nos forces militantes sur le terrain pour gagner ces élections.

Syndicats du privé comme du public, la représentativité de la CGT doit être notre affaire à tous !!!

Christiane Micaud

Parce que les élections professionnelles vous concernent !

votez cgt !

Le syndicat "Tous ensemble"

Le 6 décembre 2018

VOTEZ

la cgt de l'Allier

Convaincre c'est déjà gagner !

Echo-Flash rencontre **Christian Kwasniewski**, Secrétaire Général de la **Coordination Syndicale Départementale des services publics**. Christian est investi depuis de nombreuses années dans son syndicat du Sictom et à l'interpro. Naturellement, il a intégré le collectif départemental de préparation des élections dans la fonction publique du 6 décembre 2018. Il revient en quelques mots sur sa perception des enjeux du vote CGT.



Echo-Flash : En premier lieu, la CGT des services publics de l'Allier, quel rayonnement, quelle force, quelle audience ?

Christian Kwasniewski : Dans notre département, nous avons actuellement 20 syndicats. Mais l'Allier comprend 420 collectivités détaillées en 11 communautés de communes, 2 communautés d'agglomération, 320 communes et 100 syndicats intercommunaux. Certes, il n'y a pas assez de syndicats CGT. Au centre de gestion qui représente toutes les collectivités sauf Montluçon, Vichy et Vichy communauté, nous sommes bien représentés et à chaque fois bien réélus. Néanmoins, nous rencontrons des difficultés chez les cadres supérieurs de la catégorie A et dans une moindre mesure chez ceux de la catégorie B qui correspondent aux agents de maîtrise du secteur privé.

Outre les commissions paritaires qui traitent du déroulement de carrière des agents et de leur avancement, les élections déterminent également nos sièges dans les commissions départementales de réforme qui traitent de la reconnaissance des maladies professionnelles, des accidents de travail et des droits à maladies. Dans l'Allier, nous sommes la première organisation syndicale et nous comptons le rester. Dans les conseils de

discipline, organismes paritaires qui statuent sur des fautes reprochées aux agents, je pense que c'est la CGT qui fait le meilleur travail. Les camarades se donnent à fond. La CGT est bien représentée dans les SICTOM et SIVOM. A l'inverse nous sommes peu implantés dans l'Est du département.

E.F : Quels sont les principaux enjeux du vote CGT pour les agents des services publics ?

C.K : Les enjeux, c'est être une CGT majoritaire dans tous les Comités Techniques Paritaires des collectivités, au centre de gestion pour combattre les licenciements de stagiaires, suivre les déroulements de carrière, améliorer les conditions de travail, surveiller le temps de travail, pour que chaque agent dans les petites collectivités puisse être écouté et non pas ignoré. Une CGT confortée et renforcée au prochain scrutin, c'est la garantie de pouvoir informer sur la retraite, le droit de grève, la formation professionnelle, sur les combats nationaux tel l'augmentation du point d'indice ... C'est aussi un gage pour un service public de qualité au service des usagers, contre les privatisations. C'est se donner de la force pour créer de nouvelles bases syndicales pour mieux servir les revendications. Nous ne pouvons que regretter

de ne plus avoir de syndiqués chez les pompiers départementaux. Il faut que ça change.

E.F : Comment la CGT entend-elle mener campagne dans le territoire de l'Allier ?

C.K : Il nous faudra aller dans les collectivités où nous ne sommes pas et prioriser les plus grosses. Passer partout dans tout le département, dans la montagne bourbonnaise, les bassins de Vichy, Moulins, Montluçon, sans oublier le pays de Tronçais. Il nous faut être présent dans chaque commune, chaque communauté de commune, sans oublier les syndicats intercommunaux. Il faut que les agents de ce département puissent connaître l'information, les revendications CGT, qu'ils mesurent tout l'intérêt du vote CGT. Pour ce faire, il nous faut un matériel lisible, compréhensif et un vrai travail de terrain. Nous aurons besoin de militants, des syndicats, de l'aide et de l'appui de nos UL, de l'UD, des fédérations concernées et du matériel confédéral. En bref, il faut que chaque militant prenne conscience de l'importance de ces élections.

Propos recueillis par Jean-Pascal Pradel

Où en est la syndicalisation dans le département ?

Au vu des relevés Cogétise, nous constatons globalement une perte de syndiqués pour l'année 2016 (année clause). Entre 2015 et 2016, c'est 332 adhérents en moins pour le département. Ces chiffres démontrent l'importance de reprendre dans les syndicats une vraie campagne de syndicalisation, surtout en cette période de mouvements sociaux.

Quelques résultats prometteurs

Cela ne veut pas dire que nous ne syndiquons plus, au contraire, quelques exemples connus :

- Sivom Huriel, plus 3 syndiqués depuis janvier,
- Valmont France à Charmeil, plus 2 syndiqués,
- PSA à Dompierre, plus 2 syndiqués,
- Bosch Moulins, plus 4 syndiqués,
- USD Santé, plus 4 syndiqués,
- Comité de privés d'emploi sur Vichy, plus 3 syndiqués,
- Commerce Vichy, plus 4 syndiqués,
- Altia Cusset, plus 2 syndiqués.

Le constat est que nous avons du mal à créer de nouveaux syndicats avec une réelle autonomie de fonctionnement, alors que nous avons de plus en plus de sections syndicales avec les difficultés que cela engendre pour assurer un suivi et le parrainage nécessaire à leur pérennité.

Relancer nos plans de syndicalisation

Du potentiel pour syndiquer, il y en a dans les commerces et les services à la personne. Pour ce faire, les syndicats doivent prendre en compte, en y participant activement, les déploiements commerces que les Unions Locales mettent en place.

Dans des entreprises de plus de 50 salariés, que nous devons à l'avenir mieux cibler car à fort potentiel de syndicalisation, il nous faut faire un travail revendicatif envers les salariés qui en dépendent et ce afin de mieux les connaître. Pourquoi ne pas utiliser les opportunités des invitations à négocier les protocoles d'accord électoraux lorsqu'il va y avoir des élections ? Bien souvent, nous n'avons pas le temps ou les moyens humains pour nous déployer, nous devons donc apprendre à travailler autrement.

Dans l'intérêt de la CGT, pourquoi ne pas proposer systématiquement l'adhésion lors des manifestations,

lors des rencontres diverses et variées avec les salariés ?

En ce qui concerne les règlements effectués à l'organisme Cogétise, nous avons connu une fin d'exercice 2016 difficile, il y a encore trop de syndicats qui ne règlent pas régulièrement les cotisations (tous les trois mois serait idéal). Nous devons nous infliger une rigueur dans les remontées de cotisations, cela évitera de faire les règlements dans l'urgence et avec un retard qui pénalise toute la CGT et asphyxie nos structures.

Pour 2017, il y a encore trop de retards de cotisations, des « zéro réglé » (pas de FNI ni timbres), il est temps de rectifier cela pour ne pas avoir une fin de clôture 2017 à faire dans l'urgence....

La syndicalisation doit être l'affaire de tous, prise en compte par tous car nous composons tous la CGT de l'Allier....

Fabian Laude



Prévenir plutôt que guérir

Comme chaque année, l'UD CGT de l'Allier organise sa journée de prévention de santé au travail avec la Carsat, cette année nous avons décidé d'aborder le sujet du « burn-out ».



« épuisement professionnel ». Le « burn-out » signifie être consumé, brûlé de l'intérieur. Il s'agit d'un syndrome lié à l'usure causée par la confrontation répétée à la souffrance, à la difficulté et à l'échec dans le travail. Lorsqu'il a été décrit dans les années 70 pour la première fois, ce syndrome touchait essentiellement les professions dites « aidantes » qui

fournis. Aujourd'hui, avec l'aggravation des contraintes et de la pression dans le monde du travail, le phénomène du « burn-out » s'amplifie.

Un mal qui touche de plus en plus de monde, un sujet qu'il nous est nécessaire de bien connaître pour mieux le combattre. C'est le but de **notre journée d'étude**, celle-ci se tiendra le **jeudi 5 juillet** salle des fêtes à Rocles.

Début des travaux 9h, fin 16h30. Des éléments complémentaires vous seront envoyés très prochainement, mais d'ores et déjà, réservez votre journée sur votre agenda.

Laurent Indrusiak

Le « burn-out »...C'est quoi ?

Le meilleur synonyme de « burn-out » en français est certainement

impliquer un engagement relationnel important. Dans ces professions, la « résistance du réel » est particulièrement importante et les résultats ne sont pas toujours en relation avec les efforts

GAMME INDIVIDUELLE - TNS - SALARIÉS - AGENTS TERRITORIAUX - IARD

Avec vous,
à chaque instant



• **Vichy**

30 bd. Gambetta
03207 Vichy Cedex
Tél. 04 70 31 41 18

• **Montluçon**

73 av. de la République
03100 Montluçon
Tél. 04 70 05 89 15

• **Moulins**

87 rue d'Allier
03000 Moulins
Tél. 04 70 46 22 57

• **Clermont-Ferrand**

16 rue Saint Genès
63000 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 16 13 12

La santé, **notre métier**
www.mutuale.fr



Mutuale
La Mutuelle Familiale
Section Auvergne